

Pour une chimie sans toxiques !

Campagne nationale pour un renforcement de REACH pour une législation efficace en faveur du contrôle des substances chimiques



L'information du public et la mobilisation citoyenne sont essentielles pour obtenir une législation européenne efficace, capable de protéger notre santé et notre environnement, tout en favorisant l'innovation.

C'est pourquoi les Verts lancent une campagne d'envergure nationale en vue d'obtenir un renforcement de Reach et souhaitent engager un vrai débat avec l'ensemble des acteurs français concernés par ce projet.

Vous pouvez agir dès maintenant avec la LETTRE CITOYENNE. Vous trouverez au verso de cette page les détails de cette campagne.

Un projet de législation, appelé REACH (réglementation pour l'enRegistrement, l'Evaluation et l'Autorisation des substances Chimiques) est actuellement en débat au sein du Parlement Européen et des Conseils des Ministres européens. Il s'agit d'imposer une étude des effets sur la santé et l'environnement des substances chimiques existantes et de les remplacer par des substances moins toxiques lorsque des alternatives existent.

Ce projet est aujourd'hui menacé sur la base d'arguments économiques alors qu'une telle législation a aussi pour but de renforcer la compétitivité du secteur chimique européen.

La Commission européenne estime les coûts directs de REACH pour l'industrie chimique européenne à 2,3 milliards d'euros sur une période de 11 ans, soit environ 0,04 % du chiffre d'affaires annuel de l'industrie chimique européenne. Tandis qu'un bénéfice de 50 milliards en terme de santé publique est attendu sur une période 30 ans.

Près de 30 % des maladies professionnelles sont dues à l'exposition aux produits chimiques.

En 20 ans le nombre de cancers détectés annuellement en France a connu une progression de 63 % ! Le pourcentage de personnes allergiques connaît également une croissance importante ces dix dernières années.

Or, 99 % du volume des substances se trouvant sur le marché n'ont pas fait l'objet d'une étude rigoureuse des risques sur la santé et l'environnement.

Stéphane Poli
membre du collège exécutif
délégué à l'environnement
et à la santé



Pour une chimie sans toxiques !

I Campagne nationale pour un renforcement de REACH

Principaux événements à noter sur votre agenda

24-28 août :

Animation lors des journées d'été à Grenoble

Un atelier d'information consacré à Reach sera animé lors des journées d'été (26 Août à 12h15, à confirmer). Cet atelier a pour but de présenter les enjeux de Reach et d'échanger sur les moyens de la campagne de mobilisation. Le détail du programme vous sera communiqué ultérieurement.

Jeudi 15 septembre (18h)

Forum " les trois heures de l'écologie " Mairie 2^e ar. Paris

Avec des élus Verts, des associations, des scientifiques, des syndicats et des entreprises, venez discuter de :

- l'impact des substances chimiques sur la santé et l'environnement
- l'impact de REACH sur les entreprises, les travailleurs et les consommateurs

30 septembre

Séminaire sur REACH au Conseil Régional de Lorraine (Metz)
Soirée publique en présence du Pr Belpomme à Thionville"

Mardi 25 octobre ou 15 Novembre (date à confirmer):

Manifestation à Strasbourg

le jour du vote du Parlement européen sur le projet de réglementation

Courant septembre :

Ateliers d'information à la demande des groupes locaux/régionaux

L'équipe de Sinople propose également aux groupes régionaux et locaux d'organiser des ateliers d'information sur REACH, à leur demande, durant le mois de Septembre. Plus d'infos sur www.verts-europe-sinople.net/reach

Agissez dès maintenant !

Signez, dupliquez et faites signer la LETTRE CITOYENNE, ci-jointe, à envoyer par courrier postal à l'adresse des trois ministres suivants :

Monsieur François Loos

Ministre délégué à l'industrie, auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes

Le Bervil- DiGITIP 2

12, rue Villiot 75 572 Paris cedex 12

Madame Nelly Olin

Ministre de l'Écologie et du Développement Durable

Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques MEDD, 20, avenue de Ségur, 75007 Paris

Monsieur Larcher

Ministre Délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion des jeunes

55, rue Saint Dominique 75007 Paris

Vous pouvez télécharger cette lettre disponible sur le site web national des Verts et sur www.verts-europe-sinople.net/reach

Vous pouvez également envoyer des courriers par email à vos eurodéputés en région, sur le site www.chemicalreaction.org et signer l'appel de Paris : <http://appel.artac.info/>

Détail et actualisation du programme sont disponibles sur le site des Verts (www.lesverts.fr) et sur le site de Sinople (www.verts-europe-sinople.net/reach)

Madame, Monsieur le Ministre,

A l'automne prochain, vous aurez à vous prononcer sur le projet de réglementation Reach, lors du Conseil des ministres européens. Votre avis sera déterminant pour la protection de notre santé et de notre environnement dans un avenir très proche.

En effet, cette nouvelle réglementation doit permettre d'enregistrer, évaluer les substances chimiques et éventuellement interdire les plus préoccupantes d'entre elles. Alors que ces substances restaient jusque-là à l'abri de tout contrôle, de nombreuses études montrent qu'elles ont des impacts considérables :

- sur notre santé : leur présence dans de nombreux produits de consommation tels que les vêtements, jouets, meubles, téléviseurs provoque des cancers, des allergies, des malformations, et de nombreuses autres maladies encore mal connues.
- sur notre environnement : de nombreuses substances chimiques, actuellement autorisées, perturbent l'équilibre de nos écosystèmes, polluent la terre, l'eau et l'atmosphère de façon durable et irréversible.

Le nouveau projet Reach est également nécessaire pour promouvoir l'innovation et renforcer la compétitivité de l'industrie chimique européenne.

En tant que citoyens français, nous vous demandons de défendre une réglementation renforcée pour répondre aux préoccupations de nos concitoyens concernant la santé, l'environnement, mais aussi l'emploi et l'innovation.

Reach doit se baser sur le principe de précaution – notamment en considérant les volumes de substances produites et non le niveau de risque inconnu actuellement, et également inclure l'obligation de la substitution pour les substances les plus préoccupantes.

En tant que consommateur, nous vous demandons d'assurer une meilleure information sur les produits que nous consommons quotidiennement. Enfin, le règlement doit nécessairement viser toute substance chimique, quelle que soit son origine, et non se limiter aux substances produites dans l'Union Européenne.

Porteur de notre voix, vous détenez, Madame, Monsieur le Ministre, les clefs de la réalisation d'un projet essentiel pour la santé des citoyens européens, pour la protection de la nature et de la biodiversité, et pour l'avenir de nos entreprises et de nos emplois. Aussi nous comptons sur vous pour faire valoir ces revendications au prochain Conseil des Ministres.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Signature(s)